Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 61 (1964)
Heft: 1-2

Rubrik: Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PAS D'ACCORD

Dans une vaste commune du centre du Valais, se trouvait en un petit nombre de jolis ruchers de moyenne importance, assez bien soignés, présentant une exploitation relativement complète ; mais aussi un plus grand nombre de petits ruchers disséminés en des coins paraissant propres à la récolte ; et encore des ruches isolées en des emplacements malaisément accessibles aux bipèdes, comme si les abeilles n'avaient pas des ailes pour aller butiner à une bonne distance de leur lieu de domicile.

Dans beaucoup de ces petits ruchers, surtout chez les jeunes apiculteurs, on découvrait la main d'un même constructeur, qui avait lu Perret-Maisonneuve, d'un mentor qui possédait des idées personnelles et savait les faire entrer dans la pratique chez ses clients et protégés.

Rendons hommage à son travail solide, précis dans les mesures standard. Ses toits présentent un profil arrondi ; ils paraissent plus aplatis et moins élégants que les faîtages anguleux du genre chalet. Cette forme n'enlève rien à leur utilité : on peut y déposer le chapiteau de la ruche voisine ou d'autres matériaux sans craindre de les voir glisser à terre ; l'avant-toit, un peu plus large que chez la plupart des autres constructeurs, n'offre rien qu'il faille dédaigner.

Ce qui a surpris, par contre, c'est l'absence de la seconde partition. On a pu observer que le couvain et les abeilles étaient massés contre la partition, tandis que trois, quatre, ou même cinq cadres restaient vides du côté opposé. Disons, si vous le voulez, que nos buveuses d'air et de lumière se sentent prises de vertige en face du vide dans leur demeure.

Durant mes premières années de pratique, j'avais mal au cœur de coincer en automne sur huit cadres de magnifiques colonies qui paraissaient déjà trop serrées sur dix ou onze. Au printemps suivant, le dégarni causé par la mortalité hivernale me montrait bien que le nombre huit aurait largement suffi à loger le jeune couvain et la nouvelle génération d'abeilles.

Autant de choses que l'on sait, que les maîtres nous répètent, desquelles on s'obstine à passer à côté, tant que l'expérience n'a pas crevé les yeux pour qu'on voie clair une bonne fois.

Dans ce même ordre d'idées, là où je me trouve en désaccord avec nos maîtres, c'est à l'endroit du calfeutrage latéral.

Ils ont confiance au matelas d'air entre la partition et la paroi de la ruche. Pour que cette couche d'air constitue matelas, il faut bien qu'elle soit contenue par des parois étanches, sinon il n'y a plus matelas, mais des courants d'air, soit par le vide sous la partition, soit à travers les interstices d'assemblages disjoints, ou par une entrée métallique qui s'est déformée à l'usage. Pour peu qu'il y ait courant d'air, la masse du soi-disant matelas participe à la température extérieure, et la condensation des vapeurs émises par la colonie se trouve simplement déplacée de la paroi de la ruche à celle de la partition.

Naturellement enclin à la docilité, j'avais admis la théorie du matelas d'air. Les faits m'en ont dissuadé.

Il m'est arrivé d'avoir à mettre en hivernage des colonies sur trois et quatre cadres. Comment assurer chaleur et provisions à ces bébés de couveuse ? Les bien garnir de protection par-dessus et de côté, ne leur laissant d'ouvert que l'entrée toute large. Faute d'avoir sous la main des balles d'avoine, je me suis servi de paille de bois assez fine et pas trop tassée. Au printemps, surprise ! Ces petites colonies n'attendaient que l'arrivée de cadres neufs pour se développer.

Puisque le résultat s'est avéré excellent, j'ai pris l'habitude de calfeutrer de flanc tout le rucher. Avec cette protection, de plusieurs années pas un cadre moisi.

Au début, je plaçais la paille de bois directement dans le vide de la ruche, mais au printemps, il fallait tout un travail de nettoyage. Je préfère placer la paille de bois, ou tout autre matériau : balles de froment, foin, feuilles sèches... dans de petits sacs de toile quelconque garnissant les 45 et 31 cm de longueur et de hauteur du vide.

On m'avait recommandé le « Tela », qu'on peut choisir de l'épaisseur voulue et couper sur mesure. L'usage en serait très pratique et simplifié ; mais on m'a renseigné d'autre part que le Téla pourrit dans l'humidité et dégage alors une mauvaise odeur. Je ne l'ai pas expérimenté.

Je sais bien qu'on ne conduit pas de la même manière un rucher sis à Vétroz ou à Fully, où mûrissent l'Arvine et la Malvoisie, qu'à Evolène, à 1400 ou 1750 m, pays de mélèzes noueux et de pâturages bisés, où les abeilles s'engourdissent déjà aux gelées blanches de septembre et meurent sous les giboulées d'avril entre deux éclaircies.

Pourtant la chaleur ne nuit en rien aux abeilles de la plaine, témoin ces deux colonies extraordinairement développées situées en ville de Sion dans un enclos protégé au nord par une grande maison, de trois autres côtés par une haute haie vive. C'était en

seconde quinzaine d'avril 1950, avec M. Ad. J. Ces ruches n'avaient pas encore été ouvertes. Nous les avons trouvées avec le chapiteau tout garni de paille de bois. Sur quoi, M. J. me fait cette réflexion : « La bonne chaleur dans la ruche constitue bien un élément de première importance en apiculture. » *A. Maistre*

QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR LES HYBRIDES EN APICULTURE

Depuis des siècles les biologistes connaissaient l'existence des fausses hybrides qui se manifestaient après croisement entre différentes races, insectes, plantes et divers. La nature de ces phénomènes se manifeste par l'accroissement de la vitalité des hybrides de la première génératon.

Des efforts méritoires ont été faits par des apiculteurs éminents et notamment par les Russes, en vue d'assurer la fécondation des reines par des mâles de choix ; on a parlé également de résultats plausibles obtenus par l'insémination artificielle des reines ; de tout cela ma conviction est la suivante :

L'apiculteur sait apprécier les insectes les plus merveilleux que la nature nous ait donnés ; ces derniers attirent l'attention de l'homme, du théologien le plus savant jusqu'à l'individu le plus ignorant. L'apiculteur peut les aider dans de nombreux cas, mais il doit s'abstenir de les contrarier.

Multiples sont les échecs essuyés par les nombreux audacieux qui ont rivalisé d'exagération en voulant innover ; ainsi lorsqu'ils ont cherché à introduire l'insémination artificielle des reines, inadmissible pour leur nature.

Quels sont les résultats obtenus par l'insémination artificielle des reines : déboires complets, ruches bourdonneuses, couvain déformé, ce qui s'appelle la détresse d'un rucher. Voilà la nouveauté offerte par les protagonistes de l'insémination artificielle des reines.

L'abeille constitue un monde à part, un monde évolué, régi par des lois particulières de la nature qui échappent complètement au contrôle de l'être humain.

Il est établi que le croisement entre différentes races donnent des abeilles d'une capacité productive supérieure, premièrement par l'augmentation de la longévité des abeilles hybridées ainsi que par l'allongement de leur langue et une constitution plus robuste donc supérieure aux deux maternelles.

Personnellement, depuis 35 ans que je pratique l'hybridation non seulement je n'ai rien trouvé qui aurait pu contrarier ces faits, mais j'ai toujours utilisé les forces hétérogènes avec succès.

Il est prouvé que cette méthode de travail ne réussit qu'à la condition d'avoir dans son rucher des races pures qui peuvent donner

des hybrides de la première et non pas de la deuxième génération, parce qu'aux deuxième et troisième générations et suivantes le tableau de productivité donne des résultats inférieurs.

En matière de sélection, les seuls moyens dont dispose l'apiculteur ne sont applicables que sur les reines.

Pour le choix du mâle il ne peut que s'en remettre aux caprices de la reine. En génétique la transmission des qualités se fait par le mâle à ses filles plutôt qu'à ses fils.

L'hybridation des races cypriotes et des races des montagnes de l'Andalousie dans la première génération donne des abeilles qui ne peuvent être dépassées par aucune autre race.

Cette observation trouve une complète affirmation dans l'expérience faite par l'un de mes clients espagnols qui démontre les faits suivants :

Abeilles race pure : récolte 1962 : abeilles noires-charbon des montagnes andalouses, 46 kg par colonie ; abeilles cypriotes, 31 kg par colonie. *Après croisement : abeilles métis, 69 kg par colonie.*

Ce qui indique que les errements surannés ont fait leur temps et tous les apiculteurs dignes de ce nom ont compris l'influence capitale du renouvellement méthodique du sang dans leur rucher sur la production : nouveau sang = nouvelle vie !...

J. Dayer, Ets d'apiculture, élevages de reines
Calle Buénavista 92
La Carolina (Jaen) Espagne

ÉCHOS DE PARTOUT

L'apiculture aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis d'Amérique, les apiculteurs sont logés à la même enseigne que nous, les ruches leur donnant 100 kg de miel de moyenne, comme on l'écrit quelquefois, sont des exceptions. Si leurs moyennes sont supérieures aux nôtres, le miel est payé moins cher au producteur, 20 kg à Fr. 1.70 cela ne fait que Fr. 34.— par colonie et la vie est beaucoup plus chère chez eux que chez nous. Pourtant on ne doit pas oublier qu'ils ont au moins un avantage sur nous, c'est de payer leur sucre de nourrissement à peu près le quart de ce que nous le payons !